



EXAMENS DE CERTIFICATION CILS Informations pour les candidats

Inscription

Si vous souhaitez vous inscrire aux examens dans un lieu en Italie ou à l'étranger, vous trouverez la liste complète des lieux d'examen sur http://cils.unistrasi.it/84/16/Le_sedi_di_esami.htm. Choisissez un lieu. Contactez le lieu de l'examen au moins deux mois avant la date de l'examen. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous inscrire à l'examen.

Pour l'inscription, vous devez payer les frais d'examen au lieu que vous avez choisi.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'Université pour étrangers de Sienne, vous devez envoyer le formulaire d'inscription par e-mail à segrcils@unistrasi.it (tél. 0577/240272) au moins 40 jours avant l'examen. Vous devez également envoyer une copie scannée de votre pièce d'identité et le reçu du paiement des frais d'inscription. Sur le site web de l'université, www.unistrasi.it, vous trouverez le formulaire de demande et les instructions nécessaires pour payer les frais d'examen.

Le jour de l'examen

Vous devez vous présenter au bureau à 8h30.

Vous devez avoir avec vous :

- **une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour), la même que celle que vous avez présentée lors de l'inscription ;**
- **un stylo noir.**

Vous ne pouvez pas apporter de dictionnaires ou d'autres textes dans la salle où se déroule l'examen ; vous devez remettre les téléphones portables, tablettes ou tout autre support technologique à l'administrateur, ou vous devez les maintenir éteints et les mettre dans votre sac ou sac à dos, loin de votre poste de travail selon les instructions qui vous sont données par l'administrateur. Avant de commencer les examens, vous devez signer la feuille de présence et présenter votre pièce d'identité.

Ensuite, l'administrateur vous donne :

- le cahier avec les copies d'examen, qui contient la fiche d'identification, la fiche de réponses, la fiche d'analyse de la structure de communication - épreuve n°. 4 (pour les niveaux 3-C1 et 4-C2)
- la feuille avec les étiquettes adhésives. L'étiquette contient votre numéro de candidat la fiche Production Ecrite - Epreuve n. 1, la feuille de la Production écrite - Preuve n. 2, après la pause

Après avoir reçu le matériel de test, vous devez :

- coller l'étiquette adhésive sur la fiche d'identification personnelle et sur toutes les autres feuilles d'examen. N'oubliez pas de conserver la fiche d'identification personnelle avec le numéro d'immatriculation, dont vous avez besoin pour voir les résultats de l'examen en ligne et pour toutes les communications avec le Centre CILS
- signer les feuilles de réponses et les feuilles de production écrite.

Pendant l'examen, suivez les instructions de l'administrateur. Les choses les plus importantes que vous devez faire sont :

- écrivez vos réponses sur la feuille de réponses
- pour les niveaux 3-C1 et 4-C2 écrire les phrases du test no. 4 du test Analyse des structures de communication dans la feuille du test Analyse des structures de communication n. 4
- rédiger les épreuves écrites de production respectivement sur la fiche Épreuve écrite de production n. 1 et dans la feuille de l'épreuve écrite de production n. 2 Pendant l'examen, vous ne devez pas :

- ouvrir le cahier avant le début des tests
- revoir ou corriger les tests liés à la compétence précédente à celle que vous effectuez
- passer à la compétence suivante avant l'heure prévue
- demander des explications sur le contenu des épreuves
- quitter la salle avant la pause sauf en cas de nécessité sérieuse.

Résultat d'examen

Le Centre CILS publie les résultats des examens sur le site de l'Université pour étrangers dans un délai pouvant varier de **2 à 4 mois**, selon le niveau et le nombre de candidats.

Vous pouvez connaître les résultats de votre examen en vous rendant sur <http://online.unistrasi.it/riscils.asp> et en insérant votre numéro de candidat et votre date de naissance. À partir de la page des résultats, vous pouvez télécharger le résumé des tests provisoires de l'examen CILS.

Certificat des épreuves d'examen

Le certificat d'examen sur papier est le document officiel qui prouve que vous avez réussi l'examen. Pour récupérer ce certificat, vous devez contacter le bureau où vous avez passé l'examen. Le certificat n'expire pas.

Réclamations relatives au déroulement des épreuves

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la réalisation des tests, vous devez contacter le Centre CILS dans les 30 jours suivant la date de l'examen. Dans la plainte, vous devez indiquer :

- votre numéro de candidat
- vos données personnelles (nom, prénom, lieu et date de naissance)
- le lieu et le niveau de l'examen
- le motif de la réclamation.

Accéder aux documents

Vous pouvez demander l'accès aux documents d'examen dans les 30 jours suivant la publication des résultats sur le site Web en envoyant un courrier électronique au Centre CILS (giorgetti@unistrasi.it). Le jugement du Centre CILS est sans appel, dans le mail vous devez indiquer :

- votre numéro de candidat
- vos données personnelles (nom, prénom, lieu et date de naissance)
- adresse e-mail.

Vous devez joindre une copie d'un document d'identité valide et payer la redevance pour les droits d'accès (loi 241/90).

Erreurs dans le certificat

S'il y a des erreurs dans vos données personnelles, vous devez retourner l'original du certificat des examens à la Coordination administrative des centres de recherche et de services - Certification CILS, qui détruit le document et prépare et envoie un nouveau document.

En cas de documents endommagés ou perdus, le Secrétariat peut délivrer un duplicata.

Dans les deux cas, vous devrez payer les frais de secrétariat.

Conservez soigneusement votre certificat d'examen.